ADRESSE

DE LA MUNICIPALITÉ DE DIEPPE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Dans la Séance du 28 Juin 1790.

MESSIEURS,

LA Municipalité de Dieppe a l'honneur de dénoncer à votre auguſte Aſſemblée l'atroce & menſongère inculpation faite contre elle, dans un Imprimé qui circule ſous le titre de *Nouvelle Déclaration & Pétition des Catholiques de Nîmes*, en date du premier Juin.

Sur les principes de l'heureuſe Révolution, la profeſſion de foi de la fidelle Commune de Dieppe eſt trop pure, eſt trop conſtante, eſt trop

connue, pour devenir jamais ambiguë ou chancelante.

Si notre inviolable attachement à la Nation, à la Loi, au Roi, à la Religion, a pu nous laiſſer quelques deſirs, nous les trouvons comblés de jour en jour, Meſſieurs, au-delà de toute eſpérance, par vos immenſes & ſublimes travaux.

Attachés à la Nation, que vous rendez une famille de frères, nous partageons les tranſports de l'éternelle reconnoiſſance qu'elle vous doit à chaque heure, pour toutes vos ſollicitudes qui lui ſont autant de bienfaits ſignalés.

Attachés à la Loi, nous embraſſons dans vos Décrets ſuprêmes autant de colonnes inébranlables de la plus glorieuſe révolution de l'Univers.

Attachés au modèle des Rois, qui ne fut jamais plus Roi qu'en devenant Roi libre, Roi-citoyen, & Roi aſſez généreux pour briſer ce ſceptre de fer ſous lequel le Souverain n'étoit lui-même que le premier eſclave de ſon Royaume, notre amour envers ſa Perſonne ſacrée, cet amour déjà gravé dans nos cœurs par le bon Henri, s'enflamme plus que jamais par l'impreſſion du concours de ſes vœux, réunis aux vôtres pour la proſpérité de la France.

Attachés fermement à la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, notre vénération pour le Culte Divin, redouble à la vue de la trop néceſſaire réforme que vous opérez, Meſſieurs, dans cette opulence tyrannique, ſcandaleuſe & inſultante, dans ce deſpotiſme clérical, dans cette monſtrueuſe dépravation des mœurs, & dans ce gouffre de pieux abus dont l'hypocriſie, aujourd'hui plus que jamais, couvre d'opprobre l'Evangile & l'Autel.

De-là, Meſſieurs, la juſte confiance & l'enthouſiaſme avec leſquels nous n'avons ceſſé d'aimer dans tous les temps à vous réitérer l'expreſſion de notre ardente reconnoiſſance, & de notre reſpectueuſe admiration.

Sur la fin d'Avril dernier, les accès convulſifs de l'Ariſtocratie expirante tentoient le ſoulèvement de nos Campagnes du Pays de Caux.

La Province entière ſe trouvoit par-là menacée d'une inſurrection générale.

La circulation des grains arbitrairement interceptée; nos halles rendues déſertes; les Laboureurs à la diſcrétion d'un Peuple aveugle; la diſette aggravée par de ſourdes inſinuations: tel étoit l'excès affreux de nos maux.

Le remède ne devoit pas ſans doute ſe trouver dans l'inaction du Pouvoir exécutif.

En reconnoiſſant vous être redevables dès-lors de l'avoir conſtitué, Meſſieurs, & de la plus heureuſe conſtitution, le premier ſentiment de notre gratitude devoit nous porter à vous ſupplier d'en aſſurer la plus prompte action, pour empêcher que l'ivreſſe de notre liberté nouvelle ne ſervît les projets ſiniſtres des ennemis de la Révolution.

A peine les cris de notre douleur ont-ils pénétré le ſanctuaire de votre Sénat auguſte, que nous avons été ſecourus ; la conſternation a fait place au repos & à notre attendriſſement.

Auſſi, n'y a-t-il que ces implacables ennemis du ſalut de la France qui, ſous le maſque de notre Religion qu'ils profanent, puiſſent prendre prétexte de nos plus purs hommages envers vous, Meſſieurs, pour, en aſſociant le vœu formé par la Ville de Dieppe ſur l'active exécution de vos Décrets, le confondre avec l'horrible ſyſtême que leur dicte leur fanatiſme incendiaire.

C'eſt ainſi qu'ils cherchent à attiſer le feu de la révolte.

Heureuſement que les Adreſſes ſucceſſives que nous avons eu l'honneur de vous faire agréer ; que les Procès-verbaux de votre illuſtre Aſſemblée

qui attestent nos vœux; que l'esprit de notre administration, nourri de vos maximes, sont pour notre civisme un insurmontable rempart !

Ce ne seroit rien ajouter aux preuves de nos sentimens, que de les faire valoir par l'adhésion exprimée par le Conseil général de notre Commune dès le trois Mai dernier, répétée dans notre Adresse du cinq de ce mois, & notre soumission d'acquérir en conséquence des Biens Nationaux, jusqu'à concurrence d'un capital de cinq millions.

C'est donc devant votre auguste Assemblée, c'est à la face de l'Univers, que nous prenons acte de notre plus haute improbation, & de notre protestation la plus formelle contre les délibérations, déclarations ou pétitions des soi-disans Catholiques de Nîmes.

Improbation & protestation fondées sur la fausse, sur l'insidieuse association ou citation de nos sentimens, puisque l'esprit & la lettre en ont été dénaturés.

Improbation & protestation fondées sur ce que de pareilles délibérations, déclarations, ou pétitions, sont calomnieuses, tendent à la révolte, & sont attentatoires au respect dû aux solemnels Décrets sanctionnés ou acceptés par le Roi, ainsi quaux' vues personnelles & aux volontés expresses que le

Monarque ne ceſſe de manifeſter à ſon bon Peuple.

Nous vous les dénonçons, ces actes, Meſſieurs, comme autant de libelles & d'actes parjures.

En même-temps que nous vous ſupplions, Meſſieurs, de rendre juſtice au patriotiſme de nos Concitoyens en accueillant cette Adreſſe, nous en faiſons paſſer un double a la Municipalité de Nîmes, pour qu'elle n'en ignore, & pour nous valoir tout ce que de droit à ſon égard.

Forts de notre conſcience, encouragés par vos généreux travaux, il ne nous reſte donc de vœux à former que celui de ſacrifier juſqu'à la derniere goutte de notre ſang pour leur progrès, & pour aſſurer avec vous le bonheur de notre Patrie.

Puiſſions-nous à ce prix être honorés d'une bienveillance qui nous eſt acquiſe, ſi vous l'accordez à notre improbation ouverte de tous principes anti-conſtitutionels, à notre très-inviolable attachement, & à notre très-profond reſpect.

Signé les Officiers Municipaux de la Ville de Dieppe; & ROLLAND, Procureur de la Commune.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.